

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° 1152

**REPÉRER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LA
DISSOCIATION D'ORIGINE TRAUMATIQUE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1152 REPÉRER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LA DISSOCIATION D'ORIGINE TRAUMATIQUE

N° du stage	1152 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 17/03/2027 au 19/03/2027
Prix	1 120,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnel·les de la santé mentale exerçant auprès d'adultes.

PRÉ-REQUIS

- Avoir déjà suivi une formation au psychotraumatisme.

INTERVENANTS

- Un·e psychologue clinicien·ne formé·e au psychotraumatologie et à la dissociation.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Connaître les classifications actuelles en santé mentale des états dissociatifs.
- Savoir repérer les états dissociatifs et les aborder avec le patient.
- Comprendre les principes de travail en psychothérapie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre le lien entre le psychotraumatisme et la dissociation.
- Appréhender la théorie de l'attachement et l'apparition des troubles dissociatifs.
- Connaître les classifications actuelles en santé mentale (DSM, CIM).
- Comprendre la théorie de la dissociation structurelle de la personnalité (van der Hart, Nijenhuis, Steele).
- Savoir adapter l'approche thérapeutique aux patients dissociés.

PROGRAMME

1. Histoire du concept et évolution des modèles. Théorie polyvagale de Stephen Porges.
2. Trauma et complexité des tableaux cliniques.
3. La théorie de l'attachement et la dissociation.
4. Les classifications actuelles CIM 11 et DSM 5.
5. Dissociations psychoformes et somatoformes.
6. Distinctions entre trouble dissociatif, trouble psychotique, trouble borderline et manifestations traumatiques complexes.
7. Théorie de la dissociation structurelle de la personnalité.
8. Évaluation clinique et repérage de la dissociation. Échelles psychométriques.
9. Travail psychothérapeutique avec des patients avec la dissociation primaire (TSPT), avec des patients avec la dissociation secondaire (TSPT C), avec des patients avec la dissociation tertiaire (TDI).
10. Approches des thérapies psychocorporelles.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°1152 REPÉRER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LA DISSOCIATION D'ORIGINE TRAUMATIQUE

N° du stage	1152 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 17/03/2027 au 19/03/2027
Prix	1 120,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :
TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :
EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
SERVICE : TÉL :
LIEU DE TRAVAIL :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION